



Parents au sri lanka. réfugié politique

Par Visiteur

Bjour,

Voilà je suis réfugiés politique sri lankais depuis 3 ans, et j'aimerais faire venir mes parents du sri lanka pour qu'ils puissent assister à mon mariage.

Je suis locataire d'un T3, je suis en CDI dans la restauration.

Je suis fils unique et mes parents sont àagés.

Je voudrais savoir quelles sont les démarches a effectuer pour qu'ils puissent me rendre visite pour u nséjour de 1 ou 2 mois.

Par Visiteur

Bonsoir Monsieur,

Je voudrais savoir quelles sont les démarches a effectuer pour qu'ils puissent me rendre visite pour u nséjour de 1 ou 2 mois.

Vos parents doivent faire une demande de visa court séjour (moins de 3 mois) auprès du consulat ou e l'ambassade de France dans leur pays d'origine en précisant le motif de leur déplacement.

Cordialement